



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

DIAGNOSTIC SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL QUESTIONNAIRE CONFIDENTIEL ET ANONYME

L'APSA et les élus du CSE ont souhaité effectuer un diagnostic sur les conditions de travail et les risques psychosociaux au sein de l'Association. Afin de mener au mieux cette démarche, ils travaillent en étroite collaboration avec l'ASSTV (médecine du travail) de Poitiers.

POURQUOI ? : Pour avoir une « photo » à l'instant T et ainsi pouvoir lancer une démarche d'amélioration continue des conditions de travail et du bien-être auprès du collectif de salariés de l'APSA ;

QUI ? : L'ensemble du personnel de l'APSA est concerné ;

QUOI ? : Des questionnaires anonymes, validés scientifiquement et établis par l'Université de Liège ; il s'agit d'une méthode de diagnostic collectif des risques psychosociaux liés au travail ;

COMMENT ? : Les questionnaires seront distribués par les membres du COPIL ; ils seront ensuite à déposer dans une des urnes à votre disposition dans plusieurs établissements ; la réponse au questionnaire peut se faire hors ou pendant le temps de travail ;

QUAND ? : La distribution des questionnaires s'effectuera entre le 7 et le 13 juin 2022, et la date limite de retour des questionnaires est fixée **le 13 juillet 2022** ;

ET APRES ? : La restitution générale des résultats au COPIL par l'ASSTV (octobre 2022) ; co-construction et mise en place avec les membres du COPIL d'un plan d'actions concrètes sur la base des résultats obtenus en vue d'améliorer les conditions de travail (à partir de la fin d'année 2022)

La participation de chacun est importante, pour réaliser un diagnostic psychosocial complet au sein de l'association et en retirer des pistes d'actions pour améliorer nos conditions de travail. De plus, plus le taux de réponse sera important, plus nous serons près de nos réalités de travail et mieux nous pourrions agir. Vous l'avez compris, toutes vos réponses valent de l'or pour le bien-être de tous les salariés.

Les membres du COPIL* vous remercient par avance de votre participation active et se tiennent à votre disposition pour tout renseignement ou question.

Les membres du Comité de Pilotage : *Charlotte Mornaud, Valéry Kervio, Simon Léau, Véronique Lorgeoux Maryline Balbiani, Pascal Cebron, Laetitia Vinck, Marion Le Tohic, Christine Michon, Marina Boissinot